



# SOUGEAL FLASH INFOS

Le marais inondé le 14 juin 2018

Numéro 2 - Juin 2018



La deuxième édition de « SOUGEAL Flash Infos » est déjà là, la volonté délibérée de coller au plus près de l'actualité, affichée lors de la première édition s'y confirme.

Bien entendu, l'évènement communal marquant de ce deuxième trimestre restera l'ouverture de la boulangerie. Aboutissement de deux ans et demi de travail et de persévérance qui, moins d'un mois après, nous vaut déjà une belle animation dans le bourg. Et la satisfaction d'un service de proximité restauré où la qualité des produits comme de l'accueil, dans un cadre moderne et agréable, draine une clientèle retrouvée bien au-delà des frontières communales. Dans ce projet, la municipalité a fait tout ce qui était en son pouvoir, la balle est désormais dans le camp de la population....

Notre Bar-Tabac-Multiservices est quant à lui, semble-t-il, aussi, en voie d'être repris... Tant mieux ! Souhaitons qu'avant la fin de cette année nos deux commerces soient totalement rétablis.

Vous découvrirez par ailleurs les autres aménagements réalisés dernièrement, certaines de ces réalisations récentes en permettront d'autres par la suite.

Pour terminer cet éditorial je voudrais rendre hommage à Yvonne BREGAIN, notre doyenne récemment disparue à 96 ans. Jusqu'au bout, elle a pris part à la vie communale mais le choc occasionné par la brutale disparition de sa fille et son grand âge auront finalement eu raison de cette femme attachante et généreuse, imperturbable aux aléas de la vie.

Rendez-vous à l'automne, bonne lecture et bonnes vacances à tous.

Directeur de la publication :

Rémi Chapdelaine

Comité de rédaction :

La commission information

Mise en page : Jean-Yves Lefrançois

Tirage : 350 exemplaires

Impression : IMPRIMERIE DOLOISE

## Aire de jeux à l'Espace Solo Gallo



**D**ans le cadre de l'aménagement des abords de l'espace Solo Gallo, la municipalité a souhaité créer une aire de jeu dans un espace clos pour assurer la sécurité des enfants des utilisateurs de la salle.

Cet équipement, composé d'un toboggan et d'une balançoire (nid d'oiseau), est réservé en priorité aux utilisateurs de l'Espace Solo Gallo. Il est ouvert à tous les enfants âgés de 2 à 12 ans, sous la surveillance et **la responsabilité des parents**.

L'accès à cet espace jeux est interdit aux vélos de la même manière que les allées pédestres de l'Espace Solo Gallo.

Une nouvelle aire de jeu, plus importante, à destination de tous les enfants est également en projet dans le centre bourg, c'est pourquoi dans l'attente de cette réalisation et hors périodes de location ou d'utilisation de la salle, cette aire est accessible à tous les enfants.

Rappel : Les aires de jeux permettent l'épanouissement et le développement des enfants mais présentent certains risques : chutes, coincements, coupures, etc. Les parents doivent donc veiller à la bonne utilisation des équipements par leurs enfants, conformément aux exigences de sécurité réglementaires et dans le cadre d'une utilisation normale ou raisonnablement prévisible.

Un panneau indiquant cette réglementation est affiché sur place.

La propreté de cet espace doit être maintenue, une poubelle est placée à proximité.

Pour des raisons évidentes, les bouteilles en verre sont interdites sur le site.

Marie-Laurence Périaux



## Horaires secrétariat de la mairie

Du 6 au 24 août 2018, le secrétariat sera ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30. Reprise des horaires habituels à compter du lundi 27 août.

Tél : 02 99 48 61 93 – Fax : 09 70 60 41 20

Email : [mairie-sougeal@wanadoo.fr](mailto:mairie-sougeal@wanadoo.fr)

## Brigade numérique gendarmerie

### En cas d'urgence :

**17 ou 112**

La brigade numérique répond à toutes vos sollicitations non-urgentes ayant trait à la sécurité du quotidien sur [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr) ou les réseaux sociaux

### Renseigner

Apporter des réponses à l'usager dans tous les domaines : journée défense et citoyenneté, recrutement, participation citoyenne, armes, code de la route, procurations, environnement...

### Prévenir

Aider et informer sur de nombreuses thématiques : harcèlement, violences sexuelles ou sexistes, opération tranquillité vacances, prévention spécifique juniors et séniors, drogue, cyber sécurité, intelligence économique, radicalisation, ...

### Orienter

Guider l'internaute dans ses démarches, faciliter l'accès au télé-services, accompagner vers les services nationaux ou territoriaux.



## Le désenclavement de la Cour Javel

Les opérations de désenclavement de la Cour Javel ont démarré. Le terrassement de la voie d'accès a été réalisé, le goudronnage de cette dernière le sera tout prochainement.

Les acquisitions et les échanges de terrain se poursuivent, l'espace disponible au nord de la voie d'accès, propriété de la commune, sera rétrocédé et partagé entre M. et Mme PATIN Michel propriétaires du logement contigu et M. et Mme JAMIN Roger également propriétaires à la Cour Javel et qui souhaitent construire un garage en face de leur maison.

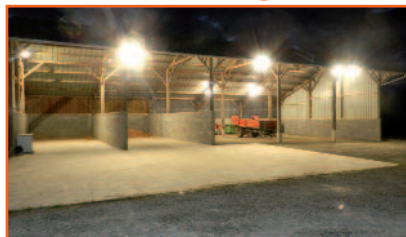
La commune va faire l'acquisition des jardins appartenant aux consorts CHAPDELAIN et M. et Mme PATIN Michel. Une réflexion sur une évolution plus approfondie de la zone s'engagera par la suite, elle pourrait porter, y compris, sur la qualification et la destination du chemin de la Cour Javel, voie privée, pour l'heure encore.

## Les allées pédestres de l'Eglise

Les allées pédestres des abords de l'Eglise, fortement dégradées depuis quelque temps déjà, ont été restaurées. Un enrobé teinté de rouge a été réalisé par l'entreprise BOUTELOUP de Saint-Ouen la Rouerie pour en garantir le confort, la pérennité et l'esthétique.



## Electrification du hangar



Le hangar construit au terrain des sports remplit ses missions de stockage de bois et de matériel. Nous disposerons très prochainement d'un bon éclairage et de branchements électriques.

Les agents municipaux pourront mieux gérer son utilisation en période hivernale. A noter qu'il pourra ainsi apporter d'autres fonctions au service de la population.



## Semaine de la mobilité à Dol de Bretagne

**Samedi 15 septembre 2018 à Dol**

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## Echappées Baie et Moulin de la Saline:

Les Echappées Baie reviennent cet été. La saison touristique sera ponctuée par des temps forts :

- Le Mont Saint-Michel à vélo les 13 juillet et 15 août.
- La Nuit des étoiles le 11 août.
- Les Grandes Marées les 13 août et 11 septembre.
- Les Journées Européennes du Patrimoine les 15 et 16 septembre.

Cet été le Moulin de la Saline à Cherrueix s'anime :

Pendant l'été, les ailes du Moulin de la Saline tourneront chaque jour entre 14h et 14h30 (sauf conditions météorologiques).

Plusieurs Echappées Baie sont également organisées en lien avec le moulin et la Maison des Produits du Terroir et de la Gastronomie :

- Saveurs, grèves et moulins : le 29 juin et le 9 septembre à 14h30,
- Jeux de piste sur les 5 sens : les 11 et 25 juillet - les 1er, 8, 15 et 22 août à 14 h,
- Vents, voiles et moulins : le 5 septembre à 10h.

Retrouvez le programme complet des Echappées Baie dans la brochure éditée par la Communauté de communes en partenariat avec l'Office de Tourisme.

Pour information les Echappées Baie sont payantes (4€ par personne)

Pour toutes informations et réservations, contactez la Maison des Polders à Roz-sur-Couesnon :

02 99 80 37 31 – [tourisme@ccdol-baiemsm.bzh](mailto:tourisme@ccdol-baiemsm.bzh)

## Centre Aquatique Dollibulle :

Le centre aquatique Dollibulle, d'une superficie de 2 000 m<sup>2</sup> entièrement couvert, avec une eau chauffée à 29°, vous propose un bassin sportif, un bassin ludique avec différents jets, un toboggan géant, et une pataugeoire ludique. Les parents auront la possibilité de faire une pause dans l'espace balnéo (sauna/hammam/SPA) sur réservation. Vous pourrez profiter d'un espace vert aux beaux jours. Pendant les vacances scolaires, des stages enfants, des cours d'aquagym et d'aquabike sont disponibles.

Un tarif « Communauté de Communes » est appliqué sur présentation d'un justificatif de domicile.

Contact : Dollibulle – Rue de l'Abbaye – 35120 Dol de Bretagne – 02 99 80 71 75 – [piscine-dolibulle@orange.fr](mailto:piscine-dolibulle@orange.fr)

## CONSEIL DU 12 AVRIL 2018

### VOTE DES BUDGETS 2018

**Maintien des taux d'imposition** :- Taxe d'habitation : 13,39 - Foncier Bâti : 15,35 - Foncier Non Bâti : 38,02

**Affectation du résultat de fonctionnement 2017** : 167 114,11 €

- **Excédent reporté** : 147 866,69 €

Le Conseil vote le budget 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes ainsi :

**Budget de la commune** : Section de fonctionnement : 626 317,42 €

- Investissement : 665 528,19 €.

**Budget pour l'assainissement** : Section de fonctionnement : 60 064,19 €

- Investissement : 42 003,25 €

**Budget pour la boulangerie** : Section de fonctionnement : 3 190,00 €

- Investissement : 125 762,58 €

**Budget pour le lotissement** : Section de fonctionnement : 148 159,74 €

- Investissement : 93 442,24 €

### FIXATION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR 2018

Le Conseil décide de maintenir les tarifs municipaux appliqués en 2017 pour : la salle polyvalente, la location de tables et chaises, les concessions cimetièrre et columbarium, les travaux de l'employé communal aux obsèques, les photocopies + fax et vente de bois (cf. bulletin n° 46 décembre 2017)

### MAINTIEN DES TARIFS DU PATURAGE AU MARAIS - SAISON 2018

Pour la saison entière : Bovin + 2 ans : 54,80 € - Bovin - 2 ans : 47,00 € - Cheval : 65,60 € - Poulain : 25,80 € - Poney : 36,90 € - Oie : 1,50 €

A partir du 15 juillet : Tarifs divisés par deux

### FOURNITURE ET POSE AIRE DE JEUX ESPACE SOLO GALLO

Le Conseil retient le devis de l'entreprise SYNCHRONICITY de Guidel (56) pour la fourniture et de la pose d'une aire de jeux aux abords de l'Espace Solo Gallo, pour un montant de 12 471,00 € HT.

### DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA REPARTITION DES AMENDES DE POLICE Boulangerie

Le Conseil décide de réaliser les travaux d'aménagement des abords de la boulangerie pour un montant prévisionnel de 16 512,00 € HT et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police.

### QUESTIONS DIVERSES

#### Convention de mise à disposition d'une parcelle au profit de la SAFER

Le conseil décide de la mise en vente d'une parcelle de 2ha 29a 11ca, au lieu-dit «La Guillourie».

#### Arrêté d'interdiction de transport de fumier dans le bourg le samedi, dimanche et jours fériés

A la proposition du Maire d'élargir la période d'interdiction de ce transport à compter du vendredi 17h, le Conseil préfère reporter la discussion lors d'une autre réunion. En l'état, l'arrêté du 16/6/2010 reste en vigueur.

## CONSEIL DU 15 MAI 2018

### BAIL DE DEROGATION DE LA BOULANGERIE

Le Conseil décide de donner à bail à M.et Mme MARIETTE Michaël, une maison d'habitation et un bâtiment à usage commercial de boulangerie, le tout sur un terrain de 1845 m<sup>2</sup>, pour un loyer de 7 200,00 € par an et fixe les conditions de cette location.

## CONSEIL DU 31 MAI 2018

### VOTE DES SUBVENTIONS 2018

#### ASSOCIATIONS COMMUNALES

Le Conseil reconduit la subvention de fonctionnement de 200 € aux associations de Sougeal suivantes : UNC, ACCA, Union sportive (U.S.S.), Entente Franco-Anglaise (EFAS), Football Club, Les maquettes de la Baie, Amicale des retraités, APEL (école), ART'ROVAZIL, MiFaSol O Gallo.

#### AUTRES ASSOCIATIONS

Sont reconduites dans les mêmes conditions qu'en 2017, les subventions aux associations sportives et culturelles exerçant dans le secteur, les subventions aux établissements scolaires professionnels et quelques subventions à caractère social. S'y ajoute la gratuité de l'Espace Solo Gallo pour l'Assoc. Ouvrir les Portes d'Agathe de Sougeal.

### SUBVENTIONS SPÉCIALES

- Piégeage de ragondins : 2.50 €/animal éliminé dans la limite de 300 unités, accordée aux chasseurs volontaires.

- Participation aux frais d'organisation de battues aux nuisibles sur la commune : 215 € à l'Association Communale de Chasse, saison 2018/2019.

### SUBVENTIONS SCOLAIRES :

Participation de 45 € par enfant de SOUGEAL participant à des séjours linguistiques ou voyages à but pédagogique organisés par les collègues, dont le coût est supérieur à 150 €.

### SUBVENTION EXCEPTIONNELLE : Fête de la musique 30 juin 2018

Considérant qu'il s'agit d'une manifestation destinée à animer la vie locale, le Conseil décide de verser à l'association « MiFaSol O Gallo » une subvention exceptionnelle de 1 300 €.

### PARTICIPATIONS COMMUNALES A L'ECOLE PRIVÉE

Le Conseil décide d'accorder une subvention de 1 500 €, pour participation aux frais de sorties à caractère pédagogique et sportif, intervenants, et divers frais réglementairement prévus dans la convention.

Fixe à 61 € par enfant la participation au paiement des fournitures scolaires individuelles.

### ECOLE PRIVÉE : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU TITRE D'UN PROJET PARTICULIER

Délibérant sur le projet de réfection des fresques murales à l'école avec le concours des enfants et l'intervention de l'artiste de l'Association « Lézards etc... », le Conseil convaincu du bien fondé de ce projet pédagogique, accepte de soutenir ces travaux à hauteur de 2 000 €, moyennant présentation d'un second devis.

### PERSONNEL COMMUNAL

- Pour permettre l'avancement de grade de Loïc BEAUPERE, le Conseil décide la suppression du poste d'adjoint technique et la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018.

- Conformément à la réglementation, le Conseil détermine les ratios de promotion pour les avancements de grade, Ratios «promus-promouvables»

### ELECTRIFICATION DU HANGAR - CHOIX DU PRESTATAIRE

Le Conseil décide de retenir l'offre de l'EURL MASS'ELEC d'Antrain, d'un montant de 2 939,91 € HT pour l'électrification du hangar communal.

### ILLUMINATIONS NOEL 2018 - CHOIX DU PRESTATAIRE

Le Conseil accepte le principe d'une location triennale des décorations de Noël auprès de l'entreprise DECOLUM de Tronville en Barrois (55) et donne mandat à sa commission pour statuer sur les décors et quantités nécessaires à l'illumination du bourg.

### DESENCLAVEMENT DE LA COUR JAVEL : TERRASSEMENT & CREATION DE VOIRIE - CHOIX DU PRESTATAIRE

Le Conseil retient le devis de l'entreprise BODIN TP de Pleine-Fougères d'un montant de 2 430,00 € HT pour la création d'une voie de desserte débouchant sur le parking de l'Espace Solo Gallo.

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX D'ANTRAIN - MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la modification des statuts du SIE d'ANTRAIN qui devient un syndicat mixte avec nouvelle composition (4 représentants de la Communauté de Communes Pays de Dol - Baie du Mt-St-Michel en remplacement des délégués de Sougeal et de Vieux Viel mais les délégués restent les mêmes, R. Chapdelaine et R. Letourneur).

### APPEL A PROJET REVITALISATION DES CENTRES BOURGS 2018 - « LA MAISON DE PROSPER »

Dans le cadre du projet de réhabilitation du bien situé 1 rue de la Forge, appartenant à la famille GUY, en vue de réaliser des logements locatifs à caractère de mixité sociale, le conseil autorise le Maire à confier ce projet à l'EPFB (Etablissement Public Foncier de Bretagne)(négociation, portage, démolition partielle) et à demander une aide financière auprès du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif de revitalisation des centres-bourgs par l'habitat et/ou amélioration de l'accessibilité des services au public.

### VENTE D'UNE PARCELLE BOISÉE A LA PILLARDAIS

Ayant pris connaissance de la vente en cours d'une parcelle boisée à La Pillardais, et de la possibilité pour la commune de faire valoir un droit de préemption et/ou de préférence, le Conseil confie cette affaire à la commission des Biens communaux Non Bâti.

# La boulangerie est ouverte

La commune a consenti à Michaël et Séverine MARIETTE, nos boulangers, un bail de dérogation (bail commercial provisoire) pour une période d'essai maximale de 3 ans, et résiliable à la fin de chaque année. A terme, un véritable bail commercial (9 ans) devra être établi.



Façade du magasin

Le montant du loyer mensuel, s'établit à 600 €. Il comprend le logement, les terrains attenants, les locaux professionnels et la location du matériel. La maintenance du matériel est à la charge des boulangers, le remplacement éventuel de gros matériel (four, tour, etc...) est à la charge de la commune. Les boulangers ont assumé l'agencement du magasin (mobilier, vitrines) et le fond ainsi recréé leur appartient.

Les tournées en campagne, à nouveau assurées, sont en cours de réorganisation. Les boulangers sont à votre écoute pour tous vos besoins spécifiques

Des aménagements urbains concernant la voirie, devant la boulangerie, seront réalisés à l'automne. Ils relèvent de la sécurisation et l'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) aux abords de ce commerce. Ils comprennent un plateau routier avec chicane, une place de stationnement minute et un réaménagement des trottoirs. Une inauguration officielle de la boulangerie interviendra après achèvement de ces travaux.

Rémi Chapdelaine



Séverine et Michaël Mariette dans leur magasin

## PÊLE MÊLE



### Festi'Zik

La « fête de la musique » aura lieu le samedi 30 juin 2018 au terrain des sports. Il vous sera proposé de la POP, du ROCK, du BLUES, de la MUSETTE, etc...

Venez nombreux pour faire la fête, pour chanter, pour danser, nous comptons sur vous pour mettre de l'ambiance.

Restauration sur place, ouverture de la buvette à 19h00.

**Entrée gratuite**

**Encore une année de CLAS qui se termine, et pour finir en beauté, nous vous invitons à venir découvrir l'aboutissement de cette année de travail le**

**Vendredi 6 Juillet 2018 à 20h30**

**Espace SOLO GALLO.**

**Cette représentation sera suivie d'un petit goûter.**



Les enfants se sont beaucoup investis pour la célébration annuelle à l'église de Sougeal. L'abbé Piron les a remerciés pour leur participation et leur attention.

Un nouvel artisan s'est installé sur la commune de Sougeal.

**MÉTALLERIE DU COUESNON**

SOUURES | PORTAILS | REMORQUES  
TOUTES OPÉRATIONS MÉTALLIQUES | MÉCANIQUE GÉNÉRALE

**/ PATRICE LEJEANVRE /**

Portable 06 81 75 05 08 / Fixe 09 67 46 97 13  
Mail [Metallerie.du.couesnon@orange.fr](mailto:Metallerie.du.couesnon@orange.fr)  
6, Le Ramponneau / 35610 SOUGEAL



C'est le sourire aux lèvres que les élèves de la classe des CE/CM, le mardi 29 mai, sont allés au marathon des Loustics.

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2018	Associations	Manifestations	Lieu	2018	Associations	Manifestations	Lieu
29 juin	Ecole	Portes ouvertes	Ecole Sougeal	22 septembre	APEL	Repas	Esp Solo Gallo
30 juin	MiFaSol O Gallo	Festi'Zik	Terrain des sports	3 octobre	Amicale Retraités	Concours belote	Esp Solo Gallo
30 juin / 1 <sup>er</sup> juillet	EFAS	Exposition	Esp Solo Gallo	7 octobre	UNC	Poule au pot	Esp Solo Gallo
6 juillet	CLAS	Représentation	Esp Solo Gallo	17 novembre	Portes Agathe	Repas	Esp Solo Gallo
29 juillet	Fête de l'oie	Fête de l'oie	Marais Sougeal	4 décembre	EFAS	Saint-Nicolas	Esp Solo Gallo
4 et 5 Août	ACCA	Ball Trap		9 décembre	Amicale retraités	Repas	Esp Solo Gallo
15 septembre	Classes 8	Repas	Esp Solo Gallo	14 décembre	APEL	Spectacle Noël	Esp Solo Gallo